

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

Il y a tout juste 5 ans, le 12 décembre 2015, était signé l'Accord de Paris sur le climat, accord historique ratifié depuis par plus de 180 pays et qui a ouvert la voie à de nombreuses initiatives des gouvernements, de la société civile, des entreprises permettant d'accélérer la lutte contre le réchauffement climatique. La France, qui promeut à travers son action internationale un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique, s'est d'ailleurs

donnée dès 2017 comme objectif la neutralité carbone en 2050. Le Maroc, qui a organisé et accueilli un an plus tard la COP 22, porte également une ambition importante en la matière puisqu'il s'est notamment donné comme objectif, dans sa « contribution déterminée au niveau national » (NDC) déposée en 2016, d'atteindre 52 % de la capacité électrique installée d'origine renouvelable à horizon 2030. Le Royaume, sous l'impulsion du Souverain, a engagé, par ailleurs, une réflexion stratégique pour accélérer la transition vers un nouveau modèle de développement plus inclusif et plus sobre en carbone. Dans un contexte d'affirmation du Pacte vert pour l'Europe, des plans de relance verte de ses Etats membres et d'une future taxe carbone aux frontières de l'Union européenne, la décarbonation de l'économie marocaine et son adaptation au changement climatique sont de plus en plus perçues comme des enjeux majeurs. Lors de la visite de Bruno Le Maire le 31 janvier dernier, les ministres de l'économie et des finances et de l'industrie ont d'ailleurs fait de la décarbonation le premier pilier du nouveau partenariat économique entre le Maroc et la France. Cet axe fort de notre relation bilatérale se décline à travers les financements du groupe AFD et mobilise également l'expertise des entreprises françaises, qui ont une présence de longue date au Maroc dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les mobilités décarbonées ou la ville durable, qui leur permet d'apporter des solutions innovantes. ▀

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

32,3 %

Le chômage touche 32,3 % des 15-24 ans

Pour le troisième trimestre de cette année, le Haut-Commissariat au Plan a constaté un taux de chômage en forte hausse, soit 12,7 % contre 9,4 % l'année dernière à la même période. Cette dégradation du marché du travail est directement liée à la crise sanitaire et ses effets sur le niveau de l'activité économique nationale, laquelle reculerait de 5,8 % sur l'ensemble de l'année 2020. Cette situation récessive s'est traduite par une perte de 581 000 postes d'emploi au troisième trimestre de l'année courante alors que pour la même période les trois années précédentes, l'économie marocaine avait créé 144 000 postes d'emploi en moyenne annuelle. Toutes les classes d'âges ont été affectées par cette hausse du chômage, mais particulièrement les jeunes de 15-24 ans qui connaissent de loin le taux de chômage le plus important, à hauteur de 32,3 % contre 26,7 % il y a un an, soit une augmentation record de 5,6 points. Les actifs occupés sont par ailleurs davantage en sous-emploi, à hauteur de 11,6 % contre 9,1 %. Là aussi ce sont les 15 à 24 ans qui ont vu leur situation le plus se dégrader. De manière plus structurelle, la qualité des emplois reste faible. Ainsi, au troisième trimestre de 2020, seul un quart des actifs occupés (25,6 %) bénéficie d'une couverture médicale liée à l'emploi, ce qui désigne la forte proportion de l'emploi informel au Maroc. Là aussi les jeunes sont les premiers pénalisés, puisque les salariés de 15 à 29 ans sont 63,4 % à travailler sans contrat. A ce titre, le chantier en cours de la généralisation de la protection sociale pourrait avoir pour conséquence une meilleure insertion des jeunes actifs au marché du travail formel.

▀ christine.brodiak@dgtresor.gouv.fr

La Chronique économique

Bonne résistance des transferts financiers des MRE face à la crise sanitaire

A fin septembre, les envois de fonds des Marocains résidant à l'étranger (MRE) étaient en progression de 2,2 % par rapport à la même date l'année dernière. Ces transferts ont ainsi dépassé les 50 milliards de dirhams, soit le plus haut niveau des cinq dernières années. Cette résilience des transferts effectués par les MRE est à mettre en regard de la chute drastique des recettes touristiques en devises, beaucoup plus sensibles aux chocs exogènes, en l'occurrence la crise sanitaire en cours. De fait, les recettes du tourisme ont pour leur part régressé de 59,5 %, à 24,4 milliards de dirhams. Le solde des comptes extérieurs a directement profité de cette bonne tenue des envois de fonds des MRE, à laquelle s'est ajouté l'effet comptable du recul du déficit commercial de 22,2 %. Cependant cette amélioration du solde commercial n'est pas

de même nature, puisqu'elle reflète le contexte globalement récessif des échanges extérieurs mondiaux, ainsi les importations marocaines ont reflué de 16 % mais les exportations également, à hauteur de 11,8 %. En outre le flux net des investissements directs étrangers au Maroc a reculé de 22 %. Au total, en tenant compte de l'encaissement des recettes en devises au titre de l'emprunt du Maroc sur le marché financier international, à hauteur de 1 milliard d'euros, les réserves de change ont progressé pour représenter 7 mois et 16 jours d'importations de biens et services, soit plus de deux mois supplémentaires en comparaison du niveau des réserves l'année dernière à la même période.

▀ christine.brodiak@dgtresor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Organisation virtuelle - au Maroc de la 1^{ère} édition du Sommet mondial dédié au Power-to-X

L'IRESSEN et l'Université Mohammed VI Polytechnic ont organisé en visioconférence, du 1^{er} au 3 décembre, la 1^{ère} édition du Sommet mondial dédié au Power-to-X. Les intervenants (institutionnels, entreprises, laboratoires de recherche, etc.), de nationalités différentes, ont montré le potentiel considérable de développement de la filière de l'hydrogène. En effet, si cette molécule peut servir de matière première, de carburant, de vecteur énergétique et de solution de stockage, il trouve aussi de nouvelles applications dans les secteurs de l'électricité, de l'industrie, des transports et des bâtiments. L'hydrogène, dont 95 % est produit aujourd'hui à partir d'énergies fossiles, n'a pas connu de véritable essor jusqu'à aujourd'hui. Mais de nouvelles possibilités s'ouvrent pour l'hydrogène vert notamment en raison de la baisse rapide du coût des énergies renouvelables et des progrès technologiques. Le renforcement des liens entre les acteurs de l'innovation et de l'industrie et l'approfondissement de la coopération dans le domaine entre pays, au niveau régional (espace méditerranéen, UE/Afrique), pourraient accélérer cette dynamique. Pour le Maroc, les filières de production construites autour de l'hydrogène ouvrent de bonnes perspectives. Le Royaume, qui est l'un des cinq pays à plus fort potentiel pour la production et l'exportation de molécules vertes (ammoniac, méthanol, carburants synthétiques, etc.), pourrait capter 4 % du marché mondial à l'horizon 2050. Il dispose en effet de nombreux atouts (part croissante des énergies renouvelables dans le mix électrique, adaptabilité de son industrie, proximité géographique et connectivité avec l'Europe).

► laurence.jacquot@dgtrésor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Lignes 3 et 4 du tramway de Casablanca : des avancées importantes et une confirmation du rôle de l'expertise française



M. Nabil Belabed, Directeur général de Casa Transports, Mme Hélène Le Gal, Ambassadrice de France au Maroc, et M. Mihoub Mezoughi, Directeur de l'AFD au Maroc.

© Ambassade de France au Maroc

Le projet de lignes 3 et 4 du tramway de Casablanca a connu récemment une nette accélération, avec l'attribution à Alstom du marché de fourniture du matériel roulant (88 rames), annoncée mi-octobre par l'autorité déléguée Casa transports. Ce succès confirme, quelques jours après l'inauguration de sa nouvelle usine à Fès, la position de l'entreprise dans le Royaume dans le secteur. Des entreprises françaises sont également en lice sur de nombreux autres marchés de ce projet, où elles peuvent faire valoir l'expérience acquise avec les tramways de Rabat-Salé et les deux premières lignes du tramway de Casablanca. L'agence française de développement (AFD) a par ailleurs procédé le 2 novembre à la signature d'une convention de financement (prêt de 100 M€ et subvention d'assistance technique de 500 k€) pour ces deux nouvelles lignes, un financement qui fait suite à ceux accordés pour la réalisation de la première ligne en 2012, et pour la deuxième en 2017.

A quelques jours de l'anniversaire de l'accord de Paris, ces avancées confirment la solidité des relations entre les acteurs français et marocains pour le développement de solutions de mobilité urbaines sûres et décarbonées au Maroc. Elles constituent un exemple de la volonté des autorités françaises et marocaines de consolider leur partenariat économique autour d'un développement économique sobre en carbone, telle qu'exprimée le 31 janvier dernier par les ministres de l'Economie et des Finances et de l'Industrie Bruno Le Maire, Moulay Hafid Elalamy et Mohammed Benchaâboun. Le développement récent de nouveaux réseaux de tramway au Maroc constitue en effet une indéniable réussite, tant commerciale que technique. Leur exploitation a été, comme de nombreuses activités, fragilisée par la baisse drastique de la fréquentation liée à la crise sanitaire, posant la question de la pérennité d'un équilibre économique jusque-là assurée par un taux de fréquentation très élevé et par le caractère récent de l'infrastructure. Cette question est suivie de près afin de pérenniser le développement de ces réseaux, dont les impacts environnementaux et sociaux s'avèrent très positifs.

► mathieu.valdenaire@dgtrésor.gouv.fr

Affaires à suivre



►► **Energies renouvelables** : Le cabinet Ernst & Young a classé le Maroc au 18^{ème} rang dans la dernière publication de son 56^{ème} rapport semestriel « Indice d'Attractivité des Energies Renouvelables (RECAI) ». Le Royaume a réalisé une progression de 5 places dans la nomenclature qui regroupe 40 pays

►► **Protection sociale** : la Banque mondiale a approuvé une enveloppe de 400 M USD destinée à soutenir le système de protection sociale du Maroc en période de pandémie et qui s'inscrit, plus largement, dans le cadre du vaste programme de réformes engagé par les autorités en vue d'étendre les filets sociaux

►► **Secteur automobile** : Le groupe français UTAC CERAM, en partenariat avec le groupe allemand FEV, a annoncé l'ouverture d'un centre d'essais automobiles à Oued Zem dans la province de Khouribga. Ce nouveau centre proposera dès son ouverture, mi 2021, une offre de services répartie en plusieurs activités : mise au point endurance et fiabilité complète sur piste/banc/route, dynamique véhicule, piste de 4 km dite « coast down » (unique en Europe et en Afrique). Des formations à la conduite et des prestations événementielles seront également organisées. Le groupe prévoit de recruter localement près de 100 personnes d'ici 2025

►► **Transport maritime** : la compagnie maritime La Méridionale a ouvert depuis le 2 décembre une ligne régulière entre Marseille et Tanger Med. Pendant la crise sanitaire, deux rotations hebdomadaires sont effectuées, l'objectif étant de passer ensuite à trois liaisons par semaine. Elles seront assurées par deux navires.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur

